

Pôle Cabinet et
ressources humaines
Pôle CAB-RH 21

Affaire suivie par
Mireille Manière
Chef du pôle
Téléphone
03 45 62 75 20
Fax
03 45 62 75 33
Mél.
cab-rh21@ac-dijon.fr

2G, rue général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cédex
tél : 03 45 62 75 00
Fax : 03 45 62 75 33

Dijon, le 15 juin 2017

La directrice académique
des services de l'éducation nationale,
directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

à

Mesdames et messieurs les enseignants
titulaires remplaçants de secteur
affectés sur une zone géographique,

Objet : Report de la publication des postes pour la phase des ajustements du mouvement

Je vous informe que la période de saisie des vœux pour la phase des ajustements du mouvement des enseignants du premier degré de la Côte-d'Or, initialement programmée du 15 juin 2017 à 9h au 19 juin 2017 à 9 h, est reportée à une date ultérieure.

En effet, les départements sont invités à réunir le conseil départemental de l'éducation nationale pour étudier les éventuelles demandes de révision des rythmes scolaires déposées par les collectivités territoriales après consultation des conseils d'école. Les modifications des rythmes scolaires dans certaines écoles, qui seront décidées après consultation du CDEN le 23 juin 2017, devront être prises en compte dans la composition des postes en services partagés. Plusieurs couplages de postes constitués à ce jour sont susceptibles de révision.

En conséquence, il est préférable de reporter la publication des postes pour intégrer les décisions relatives aux rythmes scolaires.

Ce report a pour effet de permettre d'ajouter à la liste des postes publiés les postes qui seront ouverts après consultation du CTSD du 19 juin 2017.

Le calendrier modifié de la phase des ajustements du mouvement (période de saisie des vœux et CAPD) sera porté à votre connaissance dès que possible.

Evelyne Greusard